

ThermPresse

CHAQUE SEMAINE, CE QUI EST NOUVEAU DANS VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ.

PROFESSION

PAC, climatiseurs : quel marché français en 2010 ?

En climatiseurs et pompes à chaleur, le marché français métropolitain (en nombre d'appareils vendus de janvier à août 2010) apparaît fort contrasté, selon la dernière enquête de l'association Pac&Clim'Info sur les ventes des fabricants et des distributeurs aux grossistes et aux installateurs. Jugez plutôt :

CLIMATISEURS INDIVIDUELS ET PAC AIR/AIR (MOINS DE 17,5 KW) :

CLIMATISEURS DE FENÊTRE : 2326 (- 12%)

CLIMATISEURS ET PAC AIR/AIR SPLIT MONO : 200 063 (+ 25%)

CLIMATISEURS ET PAC AIR/AIR SPLIT MULTI : 69 497 (+ 2%)

CLIMATISEURS SPLIT RÉVERSIBLES : 258 832

CLIMATISEURS SPLIT INVERTERS (MONO ET MULTI) : 250 500

UNITÉS INTÉRIEURES : 399 084 (+ 12%)

UNITÉS AUTONOMES DE CLIMATISATION (PLUS DE 17,5 KW) :

ROOFTOPS: 755 (- 17%)

SYSTÈMES SPLIT (MONO ET MULTI) EXTÉRIEURS : 2 242 (- 12%)

SYSTÈMES DRV : 9 425 (+ 4%, AVEC + 6% À FIN AVRIL, MAIS + 3% DE MAI À SEPTEMBRE)

MATÉRIEL POUR INSTALLATION DE CONDITIONNEMENT D'AIR :

CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR : 6 066 (- 3%)

UNITÉS TERMINALES À EAU GLACÉE (Y COMPRIS CASSETTES) : 75 700 (- 14%)

GROUPE D'EAU GLACÉE DE PLUS DE 17,5 KW : 5 038 (+ 9%)

AÉROTHERMES : 3 263 (- 14%)

PAC (MOINS DE 50 KW EN MODE CHAUD) :

PAC AIR/EAU : 28 630 (- 51%, AVEC - 61% SUR JANVIER-AVRIL), DONT 21 391 INVERTER (- 40%)

PAC GÉOTHERMIQUES : 4 750 (- 9%)

Commentant ces statistiques, l'association Pac&Clim'Info estime que, après des années 2008 et 2009 "difficiles", le marché des splits "reprenait des couleurs", avec une croissance de 18%, à environ 270 000 unités extérieures. Après une progression de 4,5% au premier trimestre 2010, la croissance s'est envolée (+ 30%) sur la période mai-août. Pour l'ensemble de 2010, est attendu un marché de quelque 380 000 pièces, soit le niveau de 2008. En monosplits, sur la période janvier-août 2010, les produits inférieurs à 5 kW progressent de 33%, contre + 9% pour ceux de plus de 5 kW. En multiplits, la croissance des unités extérieures est de 15% en moins de 7 kW, contre - 17% en plus de 7 kW. Pac&Clim'Info constate une diminution des réalisations comportant quatre unités intérieures et plus, au profit de celles de deux à trois unités. Quant aux unités intérieures murales, elles progressent de 15% sur cette période janvier-août.

En PAC géothermiques, on observe des reculs de 34% en sol/sol et de 29% en sol/eau sur la période janvier/août, alors que les eau/eau sont à peu près stables et que les eau glycolée/eau et les PAC de plus de 60°C croissent respectivement de 6% et 9%. Les > 60°C ont représenté 24% du marché (contre 20% un an plus tôt).

En ce qui concerne le marché du Rooftop, Pac&Clim'Info signale un recul de 29% pour janvier-août 2010 sur les puissances 29 à 72 kW, qui représentent 50% du marché. Parmi les unités intérieures connectées sur des DRV, les murales progressent le plus. En centrales de traitement d'air, ce sont les plus grosses cylindrées (10% des ventes) qui se sont le plus essouffées sur la période janvier-août. < Cela traduit, commente-t-on à Pac&Clim'Info, un retard des projets à investissements importants, au profit du cœur de gamme de 5 à 15 000 m³/h, qui est stable. Les petites centrales plafonniers (15% des ventes) sont en recul prononcé. Les domaines tertiaire et hospitalier s'en sortent mieux que le domaine industriel. Le cœur de gamme est resté stable d'une année sur l'autre, représentant 74% des ventes. > Quant au marché des "unités de confort", il recule de 12%, avec - 20% en ventilateurs-convecteurs, mais + 7% en cassettes. En ce qui concerne les groupes d'eau glacée, on enregistre une baisse de 12% en condensation à air centrifuge, groupes qui, toutefois, ne représentent que 3% du marché, tandis que les groupes à eau et air à condensation axial progressent respectivement de 18% et 9%. < Ce sont les puissances entre 17,5 et 200 kW froid qui portent l'essentiel de cette belle évolution, les groupes de puissance supérieure déclinant de 6%>, indique-t-on à Pac&Clim'Info.

- **EN BREF.** Au second trimestre 2010, le chiffre d'affaires des petites entreprises de chauffage-plomberie-sanitaire a diminué de 2,2% par rapport à la même période de 2009. C'est ce qui ressort de la dernière enquête trimestrielle de conjoncture de la Fédération des centres de gestion agréés qui vient de paraître.

Climatique : comment réduire les consommations d'énergie dans le tertiaire ?

Afin d'élaborer une méthodologie permettant de garantir contractuellement aux maîtres d'ouvrage, pour les bâtiments tertiaires et collectifs fortement réhabilités, l'atteinte d'une performance énergétique prévue, un appel à projets vient d'être lancé par la Fondation Bâtiment Energie à l'occasion d'un colloque organisé la semaine dernière par cette fondation. Lors de ce colloque, Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Grenelle, a annoncé que, afin de préparer le décret à paraître fin 2011 concernant les règles à appliquer en matière de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires d'ici à 2020, des groupes de travail allaient être mis en place prochainement au sein du Plan Bâtiment Grenelle, et ce sous l'autorité d'un "pilote".

Par ailleurs, la Fondation Bâtiment Energie a présenté les résultats de plusieurs projets de R&D relatifs aux immeubles de bureaux, projets qu'elle a financièrement soutenus ces dernières années. L'un de ces projets, Climhybu, avait pour ambition de limiter le recours à la climatisation, notamment par utilisation de l'air frais extérieur. Proposant une "approche globale" associant bioclimatique, EnR et matériels de climatique, il a permis de développer, pour les concepteurs de bâtiments, un outil de calcul et une "bibliothèque de solutions" comprenant de multiples "fiches descriptives" sur : ventilation, régulation, free cooling, puits climatique, refroidissement évaporatif direct, systèmes multisplit, groupes d'eau glacée, PAC, chaudières, climatisation solaire, réseau de chaleur ou de froid, tour de refroidissement, plancher chauffant, convecteurs électriques, radiateurs, poutres à eau, etc. Pour les maîtres d'ouvrage, ce projet Climhybu, dont le coordinateur était le CSTB et auquel ont participé notamment Tribu Energie et BBS Slama, a mis au point des moyens de définir des objectifs et de dialoguer avec les concepteurs pour arriver au moins à 50 kWh/m².an.

Autre projet présenté, INT2, qui associe France Energie, Barbanel et Wicon, espère arriver "très vite" à une diffusion sur les marchés de sa façade cassette multifonctionnelle (voir n° 563 de *ThermPresse*). Rappelons que cette façade intègre un module thermodynamique de traitement d'air dont la vocation est de "transférer l'énergie des locaux exposés aux apports solaires ou à fort dégagement de chaleur vers des locaux nécessitant des calories ou frigorifiques". Autre projet soutenu par la Fondation Bâtiment Energie, Best a permis le développement de logiciels pour la conception, la gestion et la maintenance des bâtiments tertiaires solaires. Des versions RT 2012 de ces logiciels doivent sortir au premier trimestre 2011. La société RayCreatis vient d'être créée pour la commercialisation de ces logiciels. Rappelons que, parmi les membres de ce projet Best, figurent Aldes, Clipsol et Tecsol.

Rénovation du chauffage central : contrat d'assurance pour garantir le résultat

Pour permettre aux installateurs d'assurer le risque qu'ils prendront en proposant à leurs clients une garantie de résultat des économies d'énergie de chauffage/ECS obtenues sur des installations qu'ils auront rénovées, puis entretenues, le courtier d'assurances Verspieren va lancer en janvier prochain un contrat d'assurance. Ce contrat a été conçu à la demande du syndicat d'installateurs UECF et garantira un pourcentage d'économie en kW. Conditions à remplir pour cette assurance : contrat d'entretien, débouage, rééquilibrage, suivi de consommation. Dans un premier temps, ce contrat d'assurance est destiné uniquement aux adhérents de l'UECF. Pour l'instant, il ne concerne que des travaux de chauffage central dans le résidentiel : remplacement de chaudière ou de brûleur, rééquilibrage, mise en cascade, régulation, robinets thermostatiques, calorifuge sur tuyauteries. Lors d'une réunion de présentation de ce contrat la semaine dernière, Jean François Marty, président de l'UECF, a indiqué que le contrat pourrait être étendu, à terme, à d'autres équipements (PAC, solaire thermique, etc.), voire à l'enveloppe. Pour souscrire ce contrat, l'installateur devra impérativement se procurer un outil informatique (sur cédérom) développé par le Costic sur cahier des charges de l'UECF, outil qui, pour une installation donnée, ira du diagnostic initial au suivi des consommations après travaux. Pour cet outil, le Costic proposera une journée de formation, non obligatoire.

Vers une obligation de la rénovation énergétique et des qualifications ?

Directeur exécutif de l'Ademe, Virginie Schwarz est "convaincue" que, un jour futur, les travaux de rénovation énergétique dans le résidentiel seront obligatoires. Et les Français y sont d'ailleurs, d'ores et déjà, favorables. C'est ce qu'a dit Mme Schwarz lors d'une réunion-débat organisée la semaine dernière au 72^{ème} congrès du syndicat d'installateurs UECF. La représentante de l'Ademe a annoncé, par ailleurs, le lancement d'une campagne de communication en 2011 pour promouvoir les "signes de qualité" des professionnels du bâtiment (par exemple, l'appellation Qualisol). Mme Schwarz souhaite que l'on aille "très vite" vers une obligation de ces "signes" pour l'obtention des aides publiques, par exemple pour le crédit d'impôt. A noter qu'une circulaire ministérielle pourrait prochainement rendre obligatoires ces "signes" pour les marchés publics. Cela étant, Mme Schwarz souhaite aussi une meilleure "lisibilité" de ces "signes". < Aujourd'hui, c'est compliqué >, a-t-elle regretté. Pour sa part, Alain Maugard, président de Qualibat, a souhaité, lors de cette même réunion, le maintien des appellations Qualit'EnR, mais avec accréditation du Cofrac. Pour ne pas "laisser de l'espace libre aux amateurs et aux voyous", a-t-il ajouté, il est indispensable que les BET et les installateurs obtiennent des qualifications mesurant leurs compétences.

A propos des diagnostics de performance énergétique, Mme Schwarz a dit que, souvent, ils étaient "mal faits", avec des "informations erronées", et qu'il y avait encore "beaucoup de travail" pour les améliorer, tandis que, de son côté, M. Maugard jugeait "absolument insuffisante" la qualité de ces DPE et appelait à une plus grande sévérité vis-à-vis de ces diagnostiqueurs. < Il faut faire le ménage ! >, s'est-il exclamé.

Concernant le marché de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, Mme Schwarz a jugé qu'il y avait aujourd'hui une "dynamique extraordinaire et durable" et qu'un des enjeux essentiels était de garantir la

réduction de la facture énergétique du client après travaux de rénovation, et ce pour “rassurer” ce client et faciliter sa décision d’investissement. Un autre enjeu important en la matière, a poursuivi le directeur exécutif de l’Ademe, c’est de faciliter l’accès à l’information pour les particuliers. < S’ils trouvent que c’est trop compliqué, ils ne feront rien >, a insisté Mme Schwarz. Elle a estimé par ailleurs que les PAC air/air n’auraient jamais du bénéficier du crédit d’impôt. A propos de ce dernier, on signalera que les installateurs de l’UECF sont manifestement fort agacés par les trop fréquents changements de taux. D’autre part, Jean François Marty, président de l’UECF, a insisté sur la nécessité, pour ses adhérents, de rester des “généralistes”, de ne pas se spécialiser dans telle ou telle technique.

PROFESSION / EN BREF

- FORMATION. 30 000 utilisateurs en mars 2011 (contre 4 000 actuellement), tel est l’objectif du site www.energiebat.fr lancé par l’Ademe et le Club de l’amélioration de l’habitat pour former “en ligne” les professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique. Le site propose une trentaine d’heures de formation dédiés notamment aux matériels de génie climatique et au métier de chauffagiste.

- CHAUFFAGE AU BOIS. Plate-forme de dialogue entre les réseaux de chaleur au bois et les communes forestières, un “club C3 BIOM” est né la semaine dernière. Un accord de partenariat doit être signé prochainement, par ailleurs, par les représentants des réseaux de chaleur, ceux des communes forestières et l’ONF, et ce dans le but de sécuriser l’approvisionnement des réseaux en bois provenant des forêts publiques. Signalons d’autre part que l’association Amorces des réseaux de chaleur prépare deux guides consacrés aux réseaux de chaleur fonctionnant au bois, l’un sur les réseaux en milieu rural (parution d’ici à la fin 2010), l’autre en milieu urbain (sortie l’an prochain).

- BOIS. Un marché d’échange de contrats sur le granulé de bois sera lancé en 2011 par la bourse de l’énergie APX-Endex.

ENTREPRISES

Procédure de sauvegarde pour le fabricant de PAC France Géothermie

Le tribunal de commerce de Grenoble vient d’ouvrir une procédure de sauvegarde concernant la SAS France Géothermie, le fabricant bien connu de pompes à chaleur, et sa SARL locale d’installation France Géothermie 38. Il vient également de placer en redressement judiciaire la holding Energie Renouvelable Géothermique, avec une date de cessation des paiements fixée au 30 septembre 2010. Ces trois sociétés, basées à Villard-Bonnot (Isère), sont dirigées par Jean-Paul Cammarano, tout comme la société d’installation Arnaud, de l’Union (Haute-Garonne), mise en redressement judiciaire en juillet dernier. Par ailleurs, avaient été mises en liquidation judiciaire, en juillet 2010, France Géothermie Paris Sud 2 et, ce mois-ci, Gezeo, deux autres sociétés ayant également pour gérant M. Cammarano.

Gezeo avait été créée dernièrement pour vendre aux installateurs des pompes à chaleur soit directement, soit par l’intermédiaire de la cinquantaine de concessionnaires exclusifs France Géothermie. Le catalogue France Geothermie comprend des PAC jusqu’à 60 kW, eau glycolée/eau, eau/eau, fluide/eau, fluide/fluide, air/eau ou air/air, ainsi que des ballons, notamment thermodynamiques, et des Cesi. En 2009, la marque France Géothermie a vendu “plusieurs centaines de PAC” (- 25% environ), dont à peu près 70% de PAC géothermiques, un pourcentage stable par rapport à 2008. C’est ce que nous avait confié Laurent Pin, directeur général de France Géothermie, en février dernier (voir n° 591 de *ThermPresse*). En 2008, dernier exercice connu, les sociétés France Geothermie et France Géothermie 38 avaient enregistré respectivement des résultats nets de 3,2 millions d’euros (contre 3 millions) et de 79 000 euros (contre 63 000 euros) sur des chiffres d’affaires de 34 millions (contre 25 millions) pour la première et de 3,5 millions (contre 2,9 millions) pour la seconde, et ce avec des effectifs d’une centaine de personnes chez France Géothermie et d’une vingtaine chez France Géothermie 38.

Oreau va s’attaquer à la légionellose

“Maîtriser durablement le risque légionellose” dans les réseaux d’ECS et les tours de refroidissement. Telle est l’une des vocations de la SARL Oreau, que vient de créer à Norroy-le-Veneur (Moselle) Laurent Mouteaux. Lors d’un entretien exclusif avec *ThermPresse*, M. Mouteaux indique qu’il est titulaire d’un DEA de chimie et microbiologie des eaux et qu’il est spécialisé dans ce domaine depuis une quinzaine d’années (il a été ingénieur d’affaires dans une agence de l’eau et ingénieur commercial dans une société spécialisée dans le traitement des eaux). Sa société vise une clientèle d’exploitants dans les collectivités locales, les hôpitaux, les centres commerciaux, etc., et ce en région parisienne, au Luxembourg, en Lorraine, en Alsace, en Champagne-Ardennes et en Bourgogne. < Je veux couvrir tout le territoire français dans trois ou quatre ans >, ajoute M. Mouteaux.

La société Oreau proposera des prestations d’audit, de conseil, d’assistance technique, mais pas de maîtrise d’œuvre. Elle ne vendra pas de produit de traitement des eaux et entend rester indépendante par rapport aux fabricants. L’entreprise propose également des modules de formation intra-entreprise (durée : d’une demi-journée à dix jours), notamment concernant la légionellose. < En France, juge M. Mouteaux, la moitié des tours de refroidissement ne sont pas bien traitées, les traitements d’eau ne sont pas très fins et on peut facilement les optimiser. >

ENTREPRISES / EN BREF

- GRUNDFOS FRANCE vient de lancer une "plateforme d'E-learning" consacrée à la pompe et qui, destinée notamment aux chauffagistes, permet de gagner des cadeaux.
- DALKIA va réaliser et exploiter pendant vingt-cinq ans, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), un réseau de chaleur géothermique qui fournira le chauffage et l'ECS à plus de 1 500 équivalents logements. Deux puits géothermiques seront creusés à 600 mètres de profondeur. Sera également réalisée une boucle d'eau à 28°C qui permettra, grâce à des PAC en pied d'immeuble, de chauffer et de rafraîchir les locaux. < 78% des besoins énergétiques pour le chauffage et l'ECS seront fournis par la valorisation de la géothermie >, souligne-t-on chez Dalkia, qui, notons-le, exploite déjà 17 des 29 installations géothermiques franciliennes. < Dix nouveaux projets devraient voir le jour d'ici 2014 >, ajoute-t-on chez Dalkia.
- *POUJOLAT SA a vu son chiffre d'affaires en France croître de 5,5% au troisième trimestre 2010.*
- **TRIBUNAL. Entreprises venant d'être mises en redressement judiciaire, sur le marché du génie climatique :** ENR Pose (La Ravoire, 73), Assistance Plus (Echirolles, 38), Instruvide-Inox (Meylan, 38), Energies Centre Ouest (Cenon sur Vienne, 86), Alpha Plomberie Chauffage (St Gilles, 30), Emgr (Uzès, 30), Rivière & Co (Montesson, 78), Mafis de Lumières (Poissy, 78), Alexandre Schonne (Boulogne, 57), Sinik Constructions bois (La Ciotat, 13), Louis Philippe Burgos (Nice), Sanitaire Service (Jouarre, 77), NEN (Coudekerque Branche, 59), Volodymyr Lobikov (Marcq en Barœul, 59), Eco Tech Isolation (Roncq, 59), Bruno Van Vegchel (Roubaix, 59), Batelec (Messein, 54), Mourad Cherif (Hérouville St Clair, 14), Thermi&Group (Narbonne), Proterma et Aidifice Participations (Gargilasse Dampierre, 36), Xavier Defosse (Longfossé, 62), Jamal Gougou (Nîmes), Sud Pose Solaire (Nîmes), Méditerranée Techniques Innovations (Marseille).
- SCHNEIDER ELECTRIC va acquérir, au premier trimestre 2011, l'italien Uniflair (500 salariés pour un chiffre d'affaires de 80 millions euros), présenté comme le 3ème fabricant mondial de systèmes de refroidissement de précision pour centres de données, avec des usines en Italie, en Inde et en Chine.
- VAR. A La Farlède, la SARL Meneo vient de racheter à Metibat son activité d'entretien et de maintenance de chauffage et de climatisation, indique "Le Var Information".
- SAVELYS vient de racheter à l'avignonnais Clim Gaz Fioul son activité Chauffage.
- NORD. A Steenvoorde, Ruckebusch Flandres, dont le gérant est Bertrand Helluin, vient de naître pour racheter à la SARL Ruckebusch son activité de chauffage, plomberie et électricité.
- **ZODIAC POOL CARE EUROPE vient de lancer une PAC sur air ambiant, pour piscine jusqu' 60 m³, 5 à 9 kW.**
- **CUENOD vient de lancer sous la marque Elco des brûleurs gaz de 1400 à 5000 kW.**
- **SAUTER vient de lancer des radiateurs sèche-serviettes programmables, avec diffusion frontale et latérale de la chaleur.**
- **ZEHNDER CONFOSYSTEMS vient de lancer des gaines de distribution d'air dotées d'une paroi double peau intérieure lisse.**
- COGÉNÉRATION. Pour fournir en location des unités mobiles télésurveillées de cogénération au gaz, au fioul ou encore à la biomasse, 100 à 1300 kW, vient de naître la SAS Energy France, que préside Bruno Robert. 5 rue Bernard de Clairvaux, 75003 Paris.

VEILLE TECHNOLOGIQUE

Nouvelles inventions, parues au *Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle* :

- Akel et Elka : installation de préparation instantanée d'eau chaude comprenant un dispositif à induction, un générateur haute fréquence et un dispositif antitartre électromagnétique. fr 2942302, a1, et fr 2942301, a1.
- Foncière de l'Europe : ensemble de logements "passifs" ayant des besoins de chauffage inférieurs à 15 kWh/m².an et dotés d'un système de récupération de la chaleur de l'air extrait et d'un stockage d'eaux grises chaudes pour le chauffage et ECS. (fr 2942255, a1, et fr 2942249, a1).
- Valeo systèmes thermiques : procédé d'estimation de la puissance absorbée par un compresseur dans une installation de chauffage, ventilation et/ou climatisation. fr 2933486 (a1)
- Aldes Aéraulique : caisson pour groupe moto-ventilateur. fr 2931930 (a1).
- Vogt : dispositif de ventilation faible consommation. fr 2931905 (a1)

ThermPresse, l'hebdo du génie climatique, est une lettre économique publiée depuis 1996 par les Editions Vilar. RCS Créteil A 410 339 675 00010. APE 221C. Directeur de la publication, fondateur et rédacteur en chef : Rafael Font. Adresse électronique : thermpresse@wanadoo.fr. Adresse postale : 17 rue Jean-Jacques Rousseau, 94200 Ivry-sur-Seine, France. Téléphone : (33) 01 46 58 54 79. Prix du numéro : 13 euros TTC. Publicité : au journal. Dépôt légal à date de parution. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 0111 I 87472. Tous droits réservés. Reproduction interdite pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur. ISSN 1253-2827.